



Communiqué de presse

Une délégation montréalaise en route vers l'ONU en soutien à Abdelrazik

Montréal, le 15 juin 2010. - Aujourd'hui, une délégation de sept personnes voyagera à New York afin d'aider un Montréalais à retrouver la liberté qui lui a été prise lorsque son nom a été arbitrairement ajouté à la « liste noire » de l'ONU en 2006. La délégation, dont les demandes ont été endossées par plus de 90 organisations canadiennes, rencontrera un représentant du comité 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU supervisant la « liste noire » de l'ONU 1267 qui maintient M. Abdelrazik dans une « prison sans murs » depuis maintenant 5 ans.

Parce que son nom a été ajouté à la liste 1267, M. Abdelrazik fait face à de sévères sanctions, c'est-à-dire le gel de ses avoirs et une interdiction de voyager à l'international. Cela signifie qu'il est considéré comme un acte criminel de fournir à M. Abdelrazik une quelconque assistance financière. Récemment, le gouvernement du Québec lui a refusé le paiement de soutien aux enfants auquel il a droit à cause des sanctions.

« Je suis fatigué et désespéré par cette situation » confie Abousfian Abdelrazik « Pourquoi est-ce que je ne suis pas entendu? Pourquoi est-ce que le gouvernement canadien n'intervient pas afin que mon dossier soit prioritaire? Pourquoi le comité 1267 ne prend pas en considération ma situation afin que je sois radié de la liste le plus rapidement possible? ». Dans un message vidéo enregistré qui sera présenté au comité 1267 par la délégation, Abdelrazik s'adresse aux membres du comité, les invitant à « venir passer une seule journée avec moi, pour voir quelle est ma vie ».

Abdelrazik peut se retrouver indéfiniment sur la liste, sans jamais avoir accès aux « renseignements » soutenant les allégations dont il fait l'objet et sans jamais pouvoir s'en défendre.

« C'est absolument révoltant! Le régime de sanctions 1267 est en contradiction évidente avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, un des documents fondateurs de l'ONU », dénonce Dolores Chew une des déléguées représentant le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques (CCFSA). « Que ce soit le droit à la liberté, le droit à un procès juste et équitable, le droit à gagner sa vie, le droit d'association, le droit à la sécurité de la personne, les droits fondamentaux d'Abousfian sont brimés et il est privé de sa dignité ».

« Nous voyageons à New York, car nous voulons être certains ceux qui ont le pouvoir de le radier de la liste – les membres du Conseil de sécurité – soient conscients du nombre de personnes et d'organisations au Canada qui, non seulement se soucient de la situation d'Abousfian, mais qui sont clairement opposés à l'existence même de listes dites préventives dont les objectifs sont bien plus politiques que pratiques », souligne Émilie Breton, du projet Retour au bercail.

La délégation rencontrera un représentant du comité 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU le 16 juin, date même à laquelle ses membres doivent se rencontrer afin de considérer la radiation de membres des Taliban, dans le cadre d'un accord politique avec l'Afghanistan, selon des articles publiés dans divers médias.

« Pourquoi est-ce que le comité 1267 ne va pas de l'avant ou ne parle pas de la situation de personnes telles que M. Abdelrazik, qui est urgente? Pourquoi ne pas profiter de leur rencontre pour aborder cette question? », questionne un autre délégué, James Loney, membre de *Christian Peacemaker Team*.

Dans cet esprit, et dans le souci d'accroître la transparence du régime 1267, les membres de la délégation ont envoyé une lettre à tous les membres du Conseil de sécurité demandant s'ils pouvaient participer à la réunion du comité 1267 qui considèrera la radiation des membres des Taliban.

La délégation espère également faire pression sur le gouvernement canadien, qui a un rôle à jouer dans la radiation de M. Abdelrazik et sur les sanctions pesant contre lui au Canada : « Les services de renseignements canadiens ont clairement dit qu'elles ne retenaient rien contre Abousfian. Le gouvernement canadien doit aller de l'avant. Il peut immédiatement lever les sanctions pesant contre lui au Canada et faire des pressions diplomatiques auprès des membres du Conseil de sécurité afin qu'il soit radié de la liste. Il est en mesure d'agir afin que cet homme puisse retrouver un semblant de vie normale », a dit Breton.

« Nous espérons que notre message sera entendu, par les diverses instances décisionnelles, ici, au Canada, ainsi qu'à l'ONU ».

Le régime de sanctions 1267 est l'objet de vives critiques de la part de nombreux organismes de droits humains, plusieurs le comparant à un régime kafkaïen. M. Abdelrazik a déposé une contestation judiciaire de la loi mettant en application le régime de sanctions au Canada. Une lettre datée du 6 avril 2011 et signée par 11 États, incluant des membres du Conseil de sécurité, reconnaît de sérieuses lacunes au processus d'inscription et de radiation à la liste, notamment le manque de pouvoir de la médiatrice récemment nommée.

Les autres membres de la délégation sont : M. Karl Flecker, Congrès du Travail du Canada; Mme Nicole Leach, *Regina Solidarity Group*, M. Pierre Jasmin, les Artistes pour la paix, et M. Sameer Zuberi, Forum musulman canadien. La délégation, accompagnée de quelques journalistes, quittera pour New York après la conférence de presse.

LA RENCONTRE AVEC LE REPRÉSENTANT DU COMITÉ 1267 AURA LIEU JEUDI MATIN ET SERA SUIVIE D'UN POINT DE PRESSE À L'ENTRÉE DES VISITEURS DE L'ENCEINTE DE L'ONU, À NEW YORK À MIDI.

-30-

Pour plus d'informations :

Émilie Breton (FR), 438-323-1456

Mary Foster (EN), 514-222-0205

Projet Retour au bercail

projectflyhome@gmail.com

www.commissionpopulaire.org/fr/abdelrazik

twitter.com/retouraubercail